

L'ETINELLE



L'inFO LCL 06

N° 6 - Décembre 2017 Lettre destinée aux adhérents, sympathisants et contacts FLAM

~~SPECIAL FERMETURES D'AGENCES~~ *Optimisation du réseau,* **LA SUITE...**



Hier a eu lieu la réunion portant sur les conditions de travail des « regroupements » d'Agences. (niveau CHSCT, Alpes-Maritimes).

La plupart des notes prises et retranscrites ici sont soit extraites des phrases entendues hier de la Direction, soit des documents remis.

Il nous a semblé, cette fois-ci encore, que la Direction locale subissait ce projet, plutôt que d'y adhérer totalement. Mais bien entendu cet avis est subjectif...

REAFFECTATION DU PERSONNEL :



Rappelons brièvement les faits :

- LCL **ferme 9 agences** dans les Alpes-Maritimes mais **en ouvre une**, soit 15,1% de fermetures net (contre 10% nationalement et 11% pour la Méditerranée)
- Contrairement à d'autres Régions, **toutes nos agences sont bénéficiaires.**
- **21 postes de travail sont concernés** (supprimés dans les agences fermées) ; **13 sont transférés** (le CLP suit ses clients), soit 62%, contre 80% ailleurs, ce qui va occasionner une réelle surcharge de travail (validé par la Direction)
- **8 postes sont réalloués** « ailleurs » (renfort dans les agences) : aujourd'hui, nous en savons un peu plus.

Voici le détail des « renforts » :

- | | | |
|---------------|-----------|------------------|
| - Roquebrune | 1 Accueil | effectif total 3 |
| - Port Lympia | 1 CC Part | effectif total 3 |
| - Rossetti | 1 accueil | effectif total 3 |

- Lepante 1 accueil effectif total 3 (note : cette agence était au départ dans la boucle des agences à supprimer)
- Croisette 1 accueil effectif total 3
- La lanterne 1 accueil
- Antibes 1 accueil (2 accueils au total)
- Plan de Grasse 1 Da Adjoint pro (sur le multisite)

Attention : La plupart des postes existent déjà aujourd'hui. La Direction use d'un vieux tour de passe-passe qui consiste à « renforcer » en conservant un poste qui aurait dû être supprimé à l'échéance du plan Centricité.

Nous ne pouvons que constater deux paradoxes.

- D'une part, la « **banque digitale premium de référence en ville** » ferme quasi **exclusivement des agences « en ville »**, justement. Les agences périphériques ou excentrées sont jugées – à juste titre – à fort potentiel : analyse qui a de quoi faire étouffer de rage CASA et son orchestre...
- D'autre part, le **Personnel est réalloué à 75% (excusez du peu) à l'Accueil !!!** Soit localement en tout cas un sacré reniement du « plan Centricité 2018 » et de son accueil partagé.

La Direction a insisté sur le fait que ce plan prendra « le temps qu'il faut ».

La Direction a annoncé, en préambule, que ce plan « n'engendre aucune réduction d'effectifs ». FO LCL a rétorqué que ce plan, non, mais le PMT, par contre, engendrait de la réduction d'effectifs. Ce qui n'a été contesté par personne.

En tout cas, nous sommes loin du renfort et du soulagement espéré par certains !

PNB, PERTE DE CLIENTS, SOUFFRANCE ET VIGILANCE

Nous avons été assez surpris d'entendre que **la perte de PNB, suite à ce plan, serait de l'ordre de 4 à 5% dans les Alpes-Maritimes** (estimée à 10% en national). Et sur les documents remis, la perte de clients est égale à zéro (calculs faits par David, et je lui fait confiance !).

Nous avons donc demandé (et obtenu, au moins en parole) au nom de FO que le DR fasse un suivi très précis par portefeuille. FO* a insisté sur le fait qu'il est hors de question de mettre le CLP en souffrance si les objectifs de transferts de clients n'est pas atteint.

Le mot qui est revenu fréquemment hier est « vigilance ». Preuve s'il en est que ce plan comporte des risques réels de surcharge de travail (encore en plus !) pour certains d'entre nous, ce qui est inacceptable pour FO.

La solution prévue par la Direction étant de « payer les heures supplémentaires », je suis à nouveau intervenu pour dire qu'il est inacceptable pour nous que l'employeur oblige des salariés à faire des heures supplémentaires.

* : David ou moi, je ne sais plus...



Selon la Direction, **LCL Médecin** pourra accueillir tout le monde, puisqu'il y aurait 2 bureaux de libre.

Par contre, même si le projet n'est pas aujourd'hui le plus rapide à mettre en œuvre, **le regroupement de Blanqui / St-Roch / St Jean d'Angely** en une seule entité nous pose un sérieux problème, **puisque l'effectif total passerait de 11 à 8 !**

L'agence de la Plaine du Var n'est pas encore faite. A ma question « citez-moi une agence LCL, en France, qui a perduré dans un centre commercial », un lourd silence a été la seule réponse. L'ensemble du CHSCT est tombé d'accord sur un meilleur positionnement d'une agence sur l'avenue Simone Veil, de préférence là où habitent les prospects (et avec un parking gratuit très proche). Le DR a retenu l'alternative.

Le « **bureau supplémentaire** » de **Vence** est de nouveau d'actualité, mais le projet proposé – ajout d'une cloison semi-ouverte devant l'accueil - n'a convaincu personne (même le DR n'était pas convaincu), donc on s'oriente vers un bureau « accueil assis ». L'idéal serait soit d'agrandir l'agence, soit de trouver un nouveau local, soit de réorganiser entièrement l'agencement intérieur, mais « ça coûte cher ». Pourtant le potentiel commercial est bien là !

EVALUATIONS ET AVENIR



C'est la période des évaluations. N'hésitez pas à commenter votre évaluation, le plus factuellement possible, si vous estimez n'avoir pas été évalué à votre juste valeur.

Je vais prendre rendez-vous en janvier avec le DR pour soumettre les cas particuliers de collègues s'estimant mal évalués ou n'ayant pas été reconnu à leur juste valeur (y compris financièrement). Si vous pensez être dans ce cas, contactez-moi (dans 15 jours) ou contactez Alex et nous prendrons rendez-vous pour préparer un dossier.

Je pars en congés 15 jours (retour le 24 décembre), Alex prend le relais pendant ce temps.

A bientôt ; bon courage.

William